Municipalité de Villeroy

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE VILLEROY

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉES

Par la soussignée, Joannie Lamothe, directrice générale par intérim, de la susdite municipalité :

QUE **le règlement 20-CM-201 modifiant le règlement 19-CM-189 concernant le traitement des élus** a été adopté à la séance régulière du 4 mai 2020.

DONNÉ à Villeroy ce 5 mai 2020

Joannie Lamothe
Directrice générale par intérim

Je, soussignée, Joannie Lamothe, directrice générale par intérim, résident à Laurierville certifie sous mon serment d'offices que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 16 et 17 heures, le 5 mai 2020, à chacun des endroits suivants, savoir : Salle Firmin-Roy (Église) et bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 5 mai 2020

Joannie Lamothe
Directrice générale par intérim